Excellences,
Madame la Présidente du Groupe de travail du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés,
Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général pour les enfants et les conflits armés,
Mesdames et Messieurs, chers collègues

Madame la Présidente, comme il s'agit d'une première séance sous votre présidence et sur le sujet combien important qui nous réunit ce jour, permettez-moi de vous présenter mes félicitations à nouveau pour l'élection de votre pays au Conseil de Sécurité, ainsi que son accession à la tête de ce Groupe de travail. Nous saisissons cette opportunité pour témoigner de la volonté et la disponibilité de mon pays à soutenir votre action au cours de votre mandat.

Nous saluons et félicitons Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général pour les enfants et les conflits armés pour la qualité du rapport du Secrétaire Général sur la situation des enfants victimes de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) et les conflits armés.

Madame la Présidente,

Ma délégation prend acte du contenu dudit rapport et par avance, voudrait vous rassurer de sa disponibilité mais surtout sa volonté à mettre en œuvre dans la limite de ses moyens les observations et recommandations y contenues. Car s'agit – il ici d'une couche particulièrement vulnérable et avenir de mon pays, je voudrais parler des enfants et des jeunes.

En effet, depuis 2008, la République Centrafricaine sans le vouloir gère un conflit aux dramatiques conséquences auquel elle est complètement étrangère, celui de la LRA.

Personne n'est épargné dans les zones où cette cruelle et barbare rébellion sévit. Les tueries, viols, pillages, rapt et autres enlèvements d'enfants sont les lots des conséquences que vivent les habitants desdites localités.

Il est non utile d'énumérer toutes les actions menées à ce jour entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union Africaine, les Etats concernés (Ouganda, RDC, Soudan du Sud, RCA) aux résultats connus ou attendus sur le plan organisationnel, logistique et militaire pour mettre fin à ce fléau.

Concernant la situation des enfants et comme l'indique clairement le rapport sur la période allant de Juillet 2009 à Février 2012, la République Centrafricaine a vu s'opérer sur son territoire au moins cinq des six formes d'atteintes graves aux droits des enfants à savoir le recrutement et l'emploi d'enfants soldats, le meurtre et la mutilation des enfants, la violence sexuelle, les enlèvements, les attaques contre les écoles et les hôpitaux ainsi que le refus de l'accès aux organismes humanitaires.

Si l'on estime à près de 440.000 le nombre des personnes déplacées dans les pays victimes de la LRA, pour la seule RCA on en dénombre plus de 27.000 personnes. Et pendant la période couverte par le rapport, 102 enfants (64 garçons et 38 filles) ont été enlevés pour servir comme porteurs, enfants soldats, cuisinières, esclaves sexuels ou objets de rançon etc… Pendant cette période, 70 enfants ont échappé à la LRA, et beaucoup ont également perdu la vie, soit tués au cours des attaques, ou encore au cours des tentatives de fuite.

Permanent Mission of the Central African Republic to the United Nations
866 United Nations Plaza Suite 444 New York NY 10017
Telephone: (646) 415-9122, (646) 415-9281 Fax: (646) 415-9149

L'Etat, l'UNICEF et certaines Organisations Non-Gouvernementales travaillent de concert pour la réinsertion des dits enfants. Préalablement à leur retour dans leurs familles, ils passent par un Centre de transit où ils doivent réapprendre à vivre en communauté, où ils sont aidés à sortir du stress lié à leur période de captivité. Cela est nécessaire pour leur éviter la stigmatisation et parfois le rejet par leurs communautés originelles. Cas malheureusement souvent constatés sur le terrain.

Aussi, des militaires et agents de la police ont été formés à une prise en charge et un comportement particuliers vis-à-vis des enfants enlevés lors des combats,

Ou leur remise aux ONG 48 heures après leur capture pour leur envoi vers le centre de transit – passage obligé – pour envoi dans leur famille (qu'ils s'agissent des enfants du pays ou ceux qui sont étrangers).

Concernant les attaques contre les hôpitaux et les écoles, la République Centrafricaine, n'a heureusement pas connu ce cas. Mais plus de 3000 enfants n'ont pas accès à l'école ou simplement leur scolarité reste perturbée par ce conflit.

Quant à l'accès des ONG dans les zones où sévissent la LRA souvent zones à accès difficile, il a été délicat pour certaines ONG de s'y rendre soit pour des raisons de sécurité soit par rapport à des questions philosophiques ou des standards propres à leurs entités, qui déclinent souvent la protection militaire pour leur déplacement in situ.

Madame la Présidente,

Pour terminer, la question de la LRA et particulièrement celle concernant les enfants victimes reste une grande préoccupation tant des autorités Centrafricaines, de la Communauté internationale, des ONG intervenant dans la zone que pour la population.

Tout doit être mis en œuvre pour que soit éradiquée cette rébellion et ses auteurs déférés devant les juridictions. Ceci permettra le retour des captifs dans leurs familles et communautés ou ils retrouveront leur quiétude.

Car, faut – il le rappeler, et pour son épanouissement, la place de l'enfant est dans sa famille, à l'école et sur les aires de jeu et non dans la brousse dans une rébellion armée. Et le gouvernement centrafricain, agissant de concert avec tous ses partenaires, continuera de travailler sans relâche, en vue de l'atteinte de ces nobles objectifs.

Je vous remercie.

Permanent Mission of the Central African Republic to the United Nations
866 United Nations Plaza Suite 444 New York NY 10017
Telephone: (646) 415-9122, (646) 415-9281 Fax: (646) 415-9149